

## saisie sur compte bancaire

## Par christiano, le 04/09/2010 à 18:20

ma banque vient de m'avertir qu'elle aété dans l'obligation de bloquer mon compte courant au profit d'un créancier .je ne conteste pas la dette .cependant seul mon salaire est versé sur moin compte .

puis je contester la saisie et comment?comment faire un recours devant le jex ?est ce payant?je vous remercie de bien vouloir m'éclairer .